



IMMACULÉE CONCEPTION

Homélie du Très Révérend Père Dom Jean PATEAU
Abbé de Notre-Dame de Fontgombault
(Fontgombault, le 8 décembre 2025)

*Advocatam gratiæ
et sanctitatis exemplar.
Avocate de la grâce et
modèle de la sainteté.
(Préface de l'Immaculée Conception)*

Chers Frères et Sœurs,
Mes très chers Fils,

A lors que l'Avent vient de commencer et que nous sommes dans le temps de l'attente de la naissance de l'Emmanuel, l'Église fête aujourd'hui le mystère de l'Immaculée Conception de Marie, une vérité de foi définie en 1854. La couleur violette des ornements a cédé la place au blanc des plus grandes fêtes. En Marie, Dieu honore la promesse faite au premier temps de la création en des paroles adressées au démon :

Je mettrai une hostilité entre toi et la femme, entre ta descendance et sa descendance : celle-ci te meurtrira la tête, et toi, tu lui meurtriras le talon. (Gn 3,14)

Une promesse reprise par le prophète Isaïe :

Voici que la vierge est enceinte, elle enfantera un fils, qu'elle appellera Emmanuel (c'est-à-dire : Dieu-avec-nous). (Is 7,14)

La conception de Marie annonce qu'est venu pour l'humanité le temps du salut.

Fallait-il pour autant briser pour Marie le pouvoir de la terrible malédiction – le péché originel – qui touchait depuis Adam tout homme venant en ce monde, faisant de lui dès sa conception et sans acte personnel un fils de colère ? Un mal dont la transmission demeure un mystère, mais qui est aussi une vérité de foi dont Blaise Pascal disait :

Sans ce mystère le plus incompréhensible de tous, nous serions incompréhensibles à nous-même. Le nœud de notre condition prend ses tours et ses plis dans cet abîme. De sorte que l'homme est plus inconcevable sans ce mystère, que ce mystère n'est inconcevable à l'homme.

Le Christ aurait pu naître d'une femme marquée par le péché des origines. Dieu ne l'a pas jugé convenable. Il s'est plu à revêtir Marie d'une plénitude unique de grâce.

Comment ne pas voir en elle un écho à la première parole prononcée par Dieu à l'aube des temps : « Que la lumière soit. » (Gn 1,3) ?

Mais cette parole nouvelle prononcée par Dieu lors de la Conception de Marie peut-elle n'être qu'un écho ? Non, c'est une parole vraiment nouvelle, inconnue, fruit des mérites de la Passion du Christ, qui en Marie et par anticipation inaugure des temps nouveaux.

La préface de la Messe de ce jour s'adressant à Dieu le Père évoque cela avec poésie :

Vous avez préservé la très sainte Vierge Marie de toute souillure du péché originel, de sorte qu'en elle, comblée de votre grâce en plénitude, vous prépareriez une mère vraiment digne de votre Fils, et vous manifesteriez

l'origine de l'Église, l'Épouse sans tache ni ride, resplendissante de beauté. Car cette vierge très pure devait nous donner le Fils, l'Agneau innocent qui effacerait nos fautes. Pour votre peuple, vous la disposiez à être, parmi toutes les femmes, l'avocate de la grâce et le modèle de la sainteté.

Après avoir énoncé le privilège, le texte passe aux conséquences : Marie est comblée de grâce en plénitude. C'est le nom que lui donnera l'Ange Gabriel lors de l'Annonciation et avec lequel nous nous adressons à elle si souvent. Elle est la « pleine de grâce. » Son cœur est limpide, plus que n'importe quelle source. Saint Anselme affirmait d'elle :

Il convenait que cette Vierge fût d'une telle pureté, qu'on n'en pût jamais imaginer une plus grande dans aucune autre créature.

En elle, Dieu a préparé une Mère vraiment digne pour son Fils, une Vierge très pure donnant naissance à l'Agneau innocent. La plénitude des temps est arrivée, et Dieu bientôt enverra son Fils né d'une femme pour faire de nous des fils adoptifs. (cf. Ga 4,4-5)

En Marie est manifestée également l'origine de l'Église, Épouse sans tache ni ride, et resplendissante de la beauté de l'Époux qui est le Christ. Saint Paul VI a tenu à honorer Marie du doux titre de Mère de l'Église. Après avoir mentionné le privilège accordé par Dieu à Marie, la Constitution dogmatique *Lumen Gentium* poursuit :

Elle est vraiment « Mère des membres » du Christ «... ayant coopéré par sa charité à la naissance dans l'Église des fidèles qui sont les membres de ce Chef. »
(S Augustin, *De S. Virginitate*, 6 - PL 40, 399) (LG n° 53)

Le Pape Benoît XVI résumait en quelques mots cette double maternité :

Dieu a été attiré par l'humilité de Marie, qui a trouvé grâce à ses yeux. (cf. Lc 1, 30) Elle est ainsi devenue la Mère de Dieu, image et modèle de l'Église, élue parmi les peuples pour recevoir la bénédiction du Seigneur et la répandre sur la famille humaine tout entière. Cette « bénédiction » n'est autre que Jésus-Christ lui-même. C'est Lui la Source de la grâce dont Marie a été comblée dès le premier instant de son existence. (Angélus, 8 décembre 2006)

Alors que l'année jubilaire de l'espérance va bientôt s'achever, citons l'hommage rendu à l'Immaculée par le même Pape sur la place d'Espagne le 8 décembre 2007 :

L'Église regarde Marie et l'invoque comme « étoile de l'espérance. » ... Et qui peut, mieux que Marie, être pour nous « Étoile d'espérance » ? Par son « oui », par le don généreux de la liberté reçue du Créateur, Elle a permis à l'espérance des millénaires de devenir réalité, d'entrer dans ce monde et dans son histoire. À travers Elle, Dieu s'est fait chair, il est devenu l'un d'entre nous, il a dressé sa tente parmi nous.

C'est pourquoi, animés par une confiance filiale, nous lui disons : « Enseigne-nous, Marie, à croire, à espérer et à aimer avec Toi ; indique-nous la voie qui conduit à la paix, la voie vers le royaume de Jésus. Toi, Étoile de l'espérance, qui nous attends avec impatience dans la lumière impérissable de la Patrie éternelle, brille sur nous et guide-nous à travers les événements de chaque jour, maintenant et à l'heure de notre mort. Amen ! »